

**COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL**

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél : 02.99.07.57.22

Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

<http://www.saintmalonsurmel.fr/>

Envoyé en préfecture le 13/02/2020

Reçu en préfecture le 13/02/2020

Affiché le

ID : 035-213502909-20200212-D\_20200212\_01-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 FÉVRIER 2020**

Date de convocation : 4 février 2020

Conseillers en exercice: 14

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mil vingt, le douze février, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

*Étaient présents* : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.  
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : M. Aurélien GENAITAY, M. Bruno LESAIGE, Mme Erell LISSILLOUR et M. Fabien ZETTEL.  
Procuration : Erell LISSILLOUR à Brigitte PIERRARD, Fabien ZETTEL à Pierre BASTARDIE.

*Secrétaire de séance* : M. André DELAROCHE

**2020-02-12/01 – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE – ANNÉE 2020**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la proposition de la commission finances qui s'est réuni le 21 janvier 2020,

Et après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, VALIDE à l'unanimité les orientations budgétaires pour l'année 2020, comme il suit :

Opération / Objet	Chapitre / Imputation	Montant
65 – Église	2313 – Constructions	7 451,24 €
97 – Logements communaux	2313 – Constructions	36 884,47 €
<b>Total</b>		<b>44 335,71 €</b>
VRD – Lot. du mail	16 – Emprunts et dettes assimilés	8 233,48 €
École	16 – Emprunts et dettes assimilés	22 363,54 €
Église + Ancienne Mairie	16 – Emprunts et dettes assimilés	6 278,09 €
<b>Total Emprunts</b>		<b>36 875,11 €</b>
98 – Aménagement du bourg	2031 – Frais d'études	25 000 €
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>		<b>25 000 €</b>
79 – Aménagement urbain	21 – Immobilisations corporelles	5 000 €
83 – Voies et réseaux	21 – Immobilisation corporelles	20 000 €
<b>Total Immobilisations corporelles</b>		<b>25 000 €</b>

Envoyé en préfecture le 13/02/2020

Reçu en préfecture le 13/02/2020

Affiché le

ID : 035-213502909-20200212-D\_20200212\_01-DE

Les projets aménagement du tour de l'Église et épuration du budget lotissement (sincérité des comptes) ont également été validés, cependant les montants alloués à ces derniers seront définis lors du vote du budget primitifs 2020.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gilles Le Métayer

